

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 834

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2 octobre 1986
Hebdomadaire romand
Vingt-troisième année

J.A. 1000 Lausanne 1

Moins d'Etat, plus de contraintes

"Moins d'Etat, plus de liberté". Le slogan électoral des radicaux est en passe de devenir l'escroquerie politique de la décennie. Comme toute escroquerie, il a des côtés séduisants. Devant notre sentiment d'impuissance face aux grands problèmes de la planète - chômage, course aux armements, exacerbation des inégalités entre les différentes régions du monde - il valorise l'autonomie individuelle et donne à croire que l'effort volontaire et personnel constitue la planche de salut. C'est oublier que dans toute une série de domaines

vitaux, la logique individuelle à court terme conduit à des résultats dommageables pour la collectivité et, à terme, pour les individus eux-mêmes.

Deux exemples pour illustrer le propos.

Conscient des effets catastrophiques de la circulation automobile sur la qualité de la vie en ville, je me décide à utiliser mon vélo. Mais, bousculé et gazé, je renonce rapidement : je n'ai pas une vocation de héros.

(suite au verso ...)

ECONOMIES D'ENERGIE

La responsabilité des électriciens

(jd) Les distributeurs d'électricité ont un rôle capital à jouer dans la perspective d'une diminution de la consommation. Jusqu'à présent en Suisse ils se sont contentés de lamentations hypocrites devant la croissance de la demande, trop heureux de pouvoir justifier politiquement le développement de leur capacité de production et d'élargir leur part au marché, au détriment des autres agents énergétiques. D'où leur opposition irréductible à toute forme de réglementation qui viendrait limiter leur liberté d'action.

Un lecteur de la *Neue Zürcher Zeitung* (5.9.86) a fort opportunément rappelé qu'une politique des distributeurs fondée sur les économies et non sur la satisfaction, voire l'anticipation de la demande, est possible et même avantageuse. La plus grande entreprise publique d'électricité des Etats-Unis, la Tennessee Valley Authority (TVA), en apporte la preuve. Face à la forte augmentation des coûts de construction des centrales nucléaires et à l'opposition d'une partie de l'opinion, mais aussi à cause d'une concurrence sévère sur le marché de l'énergie, la TVA a choisi de promouvoir à grande échelle les économies et de moderniser ses installations de production.

La TVA emploie plusieurs centaines de conseillers qui dispensent des informations aux ménages et aux entreprises sur les investissements économiquement rentables. Le client s'adresse à une entreprise spécialisée recommandée par la TVA et obtient le financement nécessaire de cette dernière. La TVA n'emprunte plus pour construire des centrales nucléaires mais pour aider ses clients à consommer moins. En huit ans, c'est une puissance équivalente à celle de Gösgen qui a pu être économisée. Le Kw supplémentaire d'origine nucléaire revient à 3000 dollars, celui qui est économisé à 300 dollars seulement.

Un tel programme a permis de créer de nombreux emplois dans toute la zone qu'approvisionne la TVA. Par son souci de contribuer à la protection de l'environnement, la société a amélioré son image de marque auprès du public. La confrontation avec les écologistes a fait place à la collaboration, notamment lors de l'élaboration de nouveaux projets.

Bref, on est bien loin de la suffisance, de l'entêtement et de la confidentialité qui caractérisent nos électriciens monopoleurs helvétiques.